

Le Limoilevin

Bulletin de liaison des membres de
l'Association des personnes retraitées du Cégep de Limoilou.

N° 3 - le 29 novembre 2002

01. DATES À RETENIR...

Date et heure	Activité	Ressource
Mercredi 11 décembre 2002 Midi	Restaurant Charles-Baillaigé (Clarendon) Repas de l'Ordre dégustatif du Petit Bruxelles	Michel-Guy Huot 529-7492
Mercredi et jeudi 11 et 12 décembre 2002 de 8 h 30 à 13 h	Département de Soins infirmiers Simulation de situations cliniques (bénévoles demandés) voir article ci-dessous	Soins infirmiers Marlène Fortin 878-5861
Vendredi 13 décembre 2002 19 h	Soirée de Noël (Campus de Charlesbourg) Bal masqué à la cour de Maurice 1 ^{er} voir article ci-dessous	Club social Réjeanne Turcotte 647-6600 + 6725
Mardi 4 février 2003 19 h	Grande Rencontre – Communications (soirée thématique) Claude Cossette, Bernard Dagenais et Florian Sauvageau Campus de Québec	Animation socioculturelle Pascal Dufresne 647-6600 + 6704
Jeudi 20 février 2003 19 h	Grande Rencontre – « Qu'est-ce que l'Homme? » Axel Kahn, généticien Campus de Charlesbourg	Animation socioculturelle Pascal Dufresne 647-6600 + 6704
Mardi 4 mars 2003 19 h	Grande Rencontre – « Corriger l'erreur boréale » Louis Bélanger Campus de Charlesbourg	Animation socioculturelle Pascal Dufresne 647-6600 + 6704
Dimanche 23 mars 2003 18 h 30 et 20 h	Spectacle bénéfice (voir documentation ci-jointe) Porto & chocolats (hall de la salle Octave-Crémazie) Serge Lama (salle Louis-Fréchette)	Fondation du Cégep Limoilou Sylvain Boisjoly 647-6600 + 6638

02. LE TRIDENT NOUS INVITE...

À condition de regrouper au moins 20 personnes, nous pourrions obtenir des billets à prix réduit (20,00 \$ au lieu de 30,00 \$, plus 1,35 \$ de frais de service) pour la représentation du vendredi 7 mars 2003 (Marie Tudor, de Victor Hugo) et pour celle du vendredi 18 avril 2003 (Le Malade imaginaire, de Molière). Ces représentations seront suivies de rencontres avec les comédiens et comédiennes.

Si vous voulez y assister, faites-nous savoir, d'ici le lundi 15 décembre 2002, à 17 h, via notre boîte vocale (647-6600, poste 6202) : votre nom, LA ou LES dates désirées, ainsi que le nombre de billets pour chacune. N.B. : il n'est pas nécessaire d'avoir cotisé à l'APRCL (conjoint ou conjointe, par exemple) pour profiter de cette réduction.

Nous vous ferons savoir en janvier prochain si la réponse à cette offre a été suffisante et, le cas échéant, comment entrer en possession de vos billets.

03. SIMULATION DE SITUATIONS CLINIQUES

Depuis janvier 2000, l'Ordre des infirmières a actualisé l'examen pratique administré aux élèves. À cette fin, l'on procède à des mises en situation au cours desquelles on demande à des personnes bénévoles d'agir comme patients virtuels. On simule ainsi des situations cliniques afin de se rapprocher de la réalité en concrétisant les aspects pédagogiques de la démarche.

Si cela vous intéresse d'agir comme bénévole (figurant), veuillez contacter le plus tôt possible la personne ressource dont le nom apparaît au début de ce bulletin.

04. SOIRÉE DE NOËL

Vous voulez assister à une soirée unique, magique par moment? Rendez-vous au château-fort du roi Maurice Ier pour un bal masqué qui aura lieu le vendredi 13 décembre 2002, à compter de 19 h, au Campus de Charlesbourg.

Procurez-vous votre billet auprès de Réjeanne Turcotte (campus de Québec – local 1527) ou d’Annie Tousignant (campus de Charlesbourg – local 2111). Coût du billet : 10,00 \$ avant le vendredi 6 décembre 2002, inclusivement; 15,00 \$ après. Au début de la soirée, l’Association remboursera une partie du billet, à raison de 5,00 \$ par membre.

05. GRANDES RENCONTRES

Nous vous invitons à nouveau à participer aux Grandes Rencontres du collège, dont le programme a été intégré dans le tableau ci-dessus. Votre Association a négocié avec le Cégep pour que les membres assistent GRATUITEMENT à ces conférences. Malheureusement, peu de personnes ont profité de cet avantage jusqu’à maintenant : nous vous encourageons donc à venir assister à ces rencontres, qui, de l’avis général, s’avèrent des plus intéressantes. Précisons cependant que des changements peuvent survenir quant aux lieux, dates et conférenciers. Veuillez vous en assurer.

Un laissez-passer, valide pour l’ensemble de la session d’hiver 2003, est disponible sur présentation de sa carte de membre, au secteur de l’animation socioculturelle : campus de Charlesbourg : local 1213 (Diane Guay); campus de Québec : local 1471 (Maryse Prévost).

06. LES EFFECTIFS DE L’APRCL

L’APRCL compte maintenant 63 membres. Si vous avez de vos connaissances qui sont retraitées et qui selon vous pourraient être intéressées à devenir membres de l’Association, n’hésitez pas à leur en parler. La cotisation de tout nouveau membre qui cotise en 2002-2003 couvre la période se terminant le 31 août 2003. Elle est de 24,00 \$ par année, payable par chèque, posté à l’adresse suivante :

APRCL
1300, 8^e Avenue
Québec (Québec) G1J 5L5

Soulignons à nouveau que quelqu’un qui a pris sa retraite ailleurs, mais qui a déjà œuvré au Collège, peut faire partie de l’APRCL. Si vous connaissez de ces personnes, nous vous serions reconnaissants de nous en communiquer les coordonnées (boîte vocale : 647-6600 + 6202).

07. LA RÉUNION ANNUELLE DU 23 OCTOBRE 2003 ET LE NOUVEAU CA

Un total de 26 membres a participé à la réunion annuelle du 23 octobre dernier (soit près de 43 % de l’effectif). Un nouveau CA a été élu pour 2002-2003. Les membres du bureau ont été désignés par la suite. Le CA de votre Association est donc composé de :

Ginette Parizeau, présidente; Marc Noreau, vice-président; Michel-Guy Huot, secrétaire; Clodet Piché, trésorière; Lawrence Baker, administrateur; Paul-André Dubé, administrateur; André Plante, administrateur; Germain St-Pierre, administrateur; un poste demeure vacant.

Le nouveau règlement général a été adopté à l’unanimité. Il est disponible sur demande. La cotisation annuelle a été maintenue à 24,00 \$ (pour tout ou partie de l’année). Le buffet qui a suivi la réunion a été fort apprécié et a permis aux membres de fraterniser.

08. DIVERS

Vous trouverez-ci-joint de l’information relative à la Fondation du Cégep, au Projet des Aînés de l’Université du Québec ainsi qu’à la Commission consultative Aînés et Ville de la ville de Québec.

La prochaine livraison du Limoilevin vous sera envoyée au début de l’année 2003. D’ici là, nous vous souhaitons un joyeux temps des Fêtes et espérons vous rencontrer le 13 décembre prochain au Cégep!

Le comité de rédaction du Limoilevin,
Ginette, Michel-Guy et Marc
(418) 647-6600, poste 6202

LES AÎNÉS À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC « CONSTRUIRE ENSEMBLE AVEC SENS »

OBJECTIFS

Le projet des aînés à l'Université du Québec veut répondre au besoin des aînés de définir leurs orientations de retraite, de trouver un sens personnel à leur projet de vie et de s'engager concrètement à travers des projets de réinvestissement social. Cette offre de service spécifique est propre à l'Université du Québec et se distingue notamment de l'Université du troisième âge de l'Université Laval.

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Nous retrouvons trois composantes au projet : 1- un observatoire des aînés 2- un programme court de deuxième cycle de formation des « accompagnateurs » 3- un atelier pour les aînés.

L'observatoire des aînés (échéance : septembre 2003)

C'est la pièce maîtresse du projet; sa mission sera d'exercer une veille constante sur l'évolution de la situation des aînés au Québec.

Le programme de formation des accompagnateurs (échéance : septembre 2003)

Ce programme s'adresse majoritairement aux 50 ans et plus et a pour but premier de former des « accompagnateurs » pour aider les aînés dans la définition et la réalisation de leur projet de vie. Le programme conduit également le participant à définir son action d'accompagnement ou, le cas échéant, à l'amener à définir son propre projet s'il s'aperçoit que l'accompagnement n'est plus son premier choix.

Le programme propose un processus continu de quatre cours :

- Histoire de vie et construction de sens.
- Partage de sens et dialogue.
- Trajectoires personnelles et sociales.
- Intervention et projet.

Au terme de la formation, un colloque permettra aux participants de mettre leurs projets en commun et de réfléchir sur les processus de mise en œuvre et de réalisation de ces projets.

L'atelier des aînés

Cet « atelier » se veut un lieu d'animation pour les aînés dans la création de projets innovateurs de quête de sens et de réinvestissement social. L'atelier est co-géré par les aînés et les ressources universitaires de la région. Les principaux animateurs seront les personnes inscrites au programme de formation.

Voici, à titre d'exemple, quelques activités qui pourraient être offertes dans le cadre de cet atelier :

- activités créditées ou non offertes par les ressources universitaires;
- conférences;
- définition d'un projet de retraite;
- activités de dialogue et de quête de sens;
- accompagnement de personnes en perte d'autonomie;
- activités d'échange intergénérationnel;
- productions artistiques individuelles et collectives;
- etc.

Pour plus d'informations :

joindre monsieur Émilien Gohier au 657-2747 + 5206;
courriel : emilien_gohier@teluq.quebec.ca

ou demander une copie du dépliant (dont ce texte s'inspire) en laissant vos coordonnées dans la boîte vocale de l'APRCL (647-6600 + 6202).

AÎNÉS ET VILLE

La Commission consultative Aînés et Ville constitue un des outils mis en place par la nouvelle ville de Québec pour permettre à la population de faire valoir ses opinions.

Présidée par Madame Louise Lapointe, conseillère du district n° 5, dans l'arrondissement de La Cité, cette commission est composée de quatre membres du conseil municipal et, à titre de personne ressource et de secrétaire, de deux personnes du service des loisirs, des sports et de la vie communautaire. Depuis août dernier, y siègent également deux personnes, en principe un homme et une femme de 50 ans et plus, issues de chacun des huit arrondissements de la nouvelle ville.

Les mandats généraux de la commission sont :

- formuler des avis au conseil de ville sur les orientations et les politiques concernant le mieux-être des personnes âgées vivant sur le territoire de Québec;
- prendre les moyens nécessaires pour s'enquérir des besoins, des attentes et des contraintes touchant les aînés;
- échanger avec les autres commissions sur tous les sujets qui ont un impact sur le mieux-être des personnes âgées.

Les membres de la commission se sont aussi donné des mandats particuliers :

- promouvoir la réalisation de projets simples mais ayant un impact auprès des aînés;
- tenter par des moyens appropriés de connaître les besoins des personnes âgées;
- trouver les liens entre les différents besoins exprimés afin de cerner les solutions les plus réalistes pour y répondre;
- favoriser l'accès à l'information et à l'ensemble des services offerts par la municipalité à la population âgée.

PISTES DE TRAVAIL

Des rencontres tenues en avril 2002 avec des personnes ressources dans chacun des arrondissements ont fait ressortir des attentes et des préoccupations à la lumière desquelles la commission a dégagé quatre axes principaux pour orienter ses actions :

Communication

La commission étudiera, d'une part, l'accueil des aînés dans la structure administrative et dans les diverses activités qui leur sont offertes et, d'autre part, la diffusion de l'information par l'intermédiaire, si possible, d'un guichet unique et facile d'accès.

Concertation

La commission examinera les diverses formes possibles de regroupement des intervenants auprès des aînés afin de favoriser la recherche de solutions efficaces et le partage de ressources.

Valorisation

La commission tentera de trouver des moyens pour véhiculer une image positive du vieillissement et pour reconnaître l'apport important des personnes âgées dans la vie communautaire de tous les jours.

Adaptation

Enfin, la commission se penchera sur les politiques et programmes actuels relatifs aux aînés afin de les adapter aux nouveaux besoins et aux nouvelles tendances.

De plus, la commission entend formuler des recommandations aux autres commissions consultatives au sujet des préoccupations des aînés comme l'habitation, le transport, la sécurité publique, les femmes dans la ville, les loisirs et la vie communautaire.

Source : Commission consultative Aînés et Ville, ville de Québec, plan d'action 2002.